

### RECUEIL SPECIAL

# **DES**

## **ACTES ADMINISTRATIFS**

N°67/2016 du 17 octobre 2016

Adresse de la préfecture : Place de la préfecture – CS 80119 – 89016 Auxerre cedex – tél standard : 03 86 72 79 89 Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél standard : 03 86 34 92 00 Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue du général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél standard : 03 86 83 95 20



### PREFECTURE DE L'YONNE

---ooOoo---

#### SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
PREFECTURE DE L'YONNE			
Mission d'Appui au Pilotage			
PREF/MAP/2016/057	17/10/2016	Arrêté relatif à la mise en œuvre de la suppléance du corps préfectoral du lundi 17 octobre 2016 à 16 h 30 au mardi 18 octobre 2016 à 18 h 00 annulant et remplaçant l'arrêté PREF/MAP/2016/056	3

#### PREFECTURE DE L'YONNE

#### Mission d'Appui au Pilotage

#### ARRETE N° PREF/MAP/2016/057

relatif à la mise en œuvre de la suppléance du corps préfectoral du lundi 17 octobre 2016 à 16 h 30 au mardi 18 octobre 2016 à 18 h 00 annulant et remplaçant l'arrêté PREF/MAP/2016/056

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Mme Emmanuelle FRESNAY, Directrice de cabinet, est chargée d'assurer la suppléance des fonctions de préfet du département de l'Yonne, du lundi 17 octobre 2016 à 16 h 30 au mardi 18 octobre 2016 à 18 h 00.

<u>Article 2</u>: La Directrice de cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Yonne.

Le Préfet Jean-Christophe MORAUD